

Relevons le défi du « Pouvoir de vivre »

Devant l'accumulation des sujets qui concernent les retraités : pouvoir d'achat, prise en charge du grand âge, mutuelle, santé... nous devons relever le défi du « Pouvoir de vivre ».

Le 3 octobre dernier, nous avons exprimé notre détermination auprès des représentants de l'État.

Maintenant il nous faut rencontrer, échanger, agir avec des acteurs fiables. *Donner à chacun le pouvoir de vivre dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures*, telle est la phrase introductive du pacte.

Pour les retraités, le pouvoir de vivre c'est le pouvoir de vieillir dignement, d'être reconnu et respectés comme citoyens. Les retraités sont des actifs. Nous ne le répéterons jamais assez.

Au niveau confédéral, une cinquantaine d'acteurs sociaux ont rejoint le Pacte du pouvoir de vivre depuis son lancement le 5 mars 2019. Nombre de ces acteurs sont présents dans les territoires, ils sont souvent connus des Unions territoriales CFDT de retraités. Plusieurs témoins cités dans le livre *Retraités, acteurs dans la société* sont précisément investis dans des associations signataires du pacte.

Nous devons faire évoluer l'horizon de nos alliances et aller plus avant dans un engagement environnemental et associatif. Les acteurs sociaux présents dans nos territoires peuvent et doivent être contactés par les retraités CFDT, en lien avec vos structures interprofessionnelles.

C'est au plus près de ceux que nous représentons que nous serons le plus efficaces. De son côté, l'Union confédérale CFDT des retraités va engager, au niveau national, des discussions avec des partenaires qui partagent des valeurs communes face au défi de l'avancée dans l'âge, afin de donner corps à la proposition 17 du pacte.

Donner les moyens d'une politique ambitieuse du grand âge et de la perte d'autonomie.